

Les organisations ci-dessous rassemblées à Guatemala City dans le cadre de la rencontre régionale stratégique de la CCPI pour l'Amérique latine

### **RECONNAISSENT**

Que le Statut de Rome de la Cour pénale internationale est un traité fondateur d'un tribunal international impartial et indépendant qui est capable de poursuivre les responsables de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre ;

Que la Cour pénale internationale a une compétence complémentaire à celle des tribunaux nationaux et n'intervient que lorsque les Etats sont incapables ou n'ont pas la volonté de rendre justice eux-mêmes;

Que la compétence de la Cour pénale internationale n'est pas rétroactive et que celle-ci ne peut poursuivre que les crimes qui ont eu lieu après la date d'entrée en vigueur du Statut de Rome, à savoir le 1<sup>er</sup> juillet 2002;

Que 108 Etats sont actuellement parties à la Cour pénale internationale et que dans la région d'Amérique latine, seuls Le Salvador, Guatemala, Nicaragua, et le Chili n'ont pas encore ratifié le Statut de Rome;

Que le 5<sup>ème</sup> tour des négociations sur l'accord d'association entre l'Union européenne et les pays d'Amérique centrale se tiendra le 6 octobre et comprendra en tant que point dans le cadre politique un appel à la ratification du Statut de Rome par tous les pays d'Amérique centrale;

Que la lutte contre l'impunité est un engagement de toute la communauté internationale établi dans le cadre d'un agenda pour la promotion et la protection des droits de l'homme

### **APPELLENT**

Les gouvernements du Salvador, de Guatemala, du Nicaragua, et du Chili à ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale;

Les pays d'Amérique latine à ratifier l'Accord sur les privilèges et immunités de la Cour pénale internationale;

Les gouvernements à participer au 5<sup>ème</sup> tour des négociations entre l'union européenne et les pays d'Amérique centrale et à approuver les points de l'agenda politique de l'accord d'association;

Les congrès des pays d'Amérique latine à approuve les réformes législatives, y compris L'adaptation des crimes internationaux dans la législation, et la création de mécanismes de coopération judiciaire en rapport avec la participation des victimes et le genre;

La Cour pénale internationale à conduire des activités de sensibilisation en Amérique latine avec pour objectif de disséminer son mandat et renforcer son travail dans la région;

L'Organisation des Etats américains (OEA) to continue to support the work and promote public awareness of the International Criminal Court;

Civil society, universities, and judicial capacity building entities to organize training programs and workshops on human rights and the Rome Statute of the International Criminal Court.

Guatemala City

October 3, 2008

**Guatemalan Coalition for the ICC**

**Salvadorian Coalition for the ICC**

**Mexican Coalition for the ICC**

**Centro Nicaragüense de Derechos Humanos (CENIDH)**  
**Corporación Humanas Ecuador**  
**Corporación Humanas Chile**  
**Andean Commission of Jurists (CAJ)**  
**Comisión Colombiana de Juristas (CCJ)**  
**Colectivo de Abogados José Alvear Restrepo**  
**Comisión de Derechos Humanos de El Salvador**  
**Instituto de Estudios Legales y Sociales del Uruguay (IELSUR)**